

Groupe Projet Politique de la Mer

Compte rendu de la réunion de lancement

Mercredi 12 novembre, 16h00 – 18h00, Paris, Salle des Colonnes

1. Contexte du Groupe projet Politique de la Mer

Le Groupe projet Politique de la Mer, placé sous la coordination politique du Général Philippe MORILLON, Député Européen et Président de la Commission Pêche du Parlement Européen et l'animation d'Alexis BLANC, Président du Mouvement Démocrate de Charente-Maritime, s'est réuni en réunion de lancement le mercredi 12 novembre, au siège du MoDem. Cette réunion a été conduite en la présence de Céline ALLEAUME, coordinatrice du Dispositif Europe pour le Mouvement Démocrate, dispositif placé sous la Présidence de Marielle de SARNEZ.

Cette première réunion de lancement avait pour objectifs principaux de préciser les objectifs du Groupe projet Politique de la Mer, de faire un tour de table des participants pour identifier les compétences en présence et de procéder au cadrage thématique des travaux.

En préambule, il est rappelé que ce Groupe projet, comme tous les autres, s'inscrit dans le cadre d'une démarche claire et affichée : l'élaboration du programme du Mouvement Démocrate que porteront les candidats aux élections européennes du 7 Juin 2009. Le travail collectif est donc contraint par un calendrier tendu.

Les contributeurs doivent également avoir à l'esprit le fait que toutes les propositions ne pourront être retenues, engendrant nécessairement quelques frustrations, et qu'elles devront s'inscrire dans un cadre logique et cohérent, permettant de faire ressortir la spécificité de notre Mouvement sur le champ politique.

Le tour de table des participants a permis de noter la très grande diversité des acteurs adhérents MoDem en présence : membres, ou anciens membres, d'un Comité National de la Pêche et d'un Comité local, chercheur au CNRS ayant écrit un livre sur la politique maritime¹, experts de thèmes tels que la conchyliculture, la protection de l'environnement marin ou encore les autoroutes de la mer, élus et anciens élus de communes maritimes.

2. Introduction du Groupe projet par le Général Philippe MORILLON

Le Général souligne sa satisfaction de voir un Groupe projet travailler sur le thème de la Politique de la Mer et de la Pêche. Il indique également sa joie d'apprendre que près de 50 personnes sont inscrites à ce GPE, venant des 4 coins de l'Hexagone. C'est, selon lui, un signe supplémentaire, de la richesse que constitue le Mouvement Démocrate et une preuve tangible de la valeur qu'il représente.

¹ Cf. *La Politique maritime à l'Heure mondiale*, Danièle AUFFRAY, L'Harmattan, 2004, disponible sur <http://www.editions-harmattan.fr/index.asp?navig=catalogue&obj=livre&no=18022>

La mise en œuvre d'une politique de la mer était le rêve de Jean-François DENIAU. Il s'agit notamment d'avoir une « stratégie du littoral ». En effet, le littoral souffre d'un cancer – un cancer de cellules mortes – caractérisées par toutes ces résidences secondaires, occupées seulement 1 mois ½ à 2 mois par an. Le Groupe projet devra ainsi réfléchir à une politique de reconstruction et d'aménagement du littoral, à l'image de ce qu'est en train d'entreprendre la Cornouaille britannique.

Jusqu'à présent, la politique de la mer se résumait à la pêche avec, uniquement :

- Un Fonds européen, l'IFOP² (remplacé par le FEP, Fonds Européen pour la Pêche)
- Un Ministre de la Mer (ou Secrétaire d'Etat)

C'était une politique vue par « le petit bout de la lorgnette », moyen d'arriver à la suffisance alimentaire du continent. La pêche ne constitue cependant qu'une partie de la politique de la mer. En effet, on ne peut se focaliser uniquement sur l'effort de pêche en tant que prélèvement d'une ressource car la pêche est aussi un moyen de maintenir des sources de vie active sur le littoral (conchyliculture, ostréiculture, etc.).

De plus, avec la croissance démographique, l'activité de la pêche doit être pratiquée de plus en plus loin en mer. On se rend ainsi compte de plus en plus l'impérieuse nécessité d'abandonner la « cueillette » pour aller vers l'élevage (qui n'est pas forcément l'aquaculture), ce qui nécessite de :

- Semer pour récolter
- Se protéger des prédateurs
- Lutter contre la pollution (i.e. avoir une politique de l'environnement)

Une perspective très large a été définie avec le Livre vert³, suivie par l'adoption du Livre bleu⁴, qui est un guide très important.

Le Général MORILLON rappelle qu'il est député européen de la région du Grand Ouest, l'arc atlantique, et qu'il préside la Commission Pêche au Parlement Européen depuis 5 ans.

La pêche a naturellement beaucoup d'importance pour cette région. C'est à l'occasion d'une visite terrain à Lorient, pendant la dernière campagne pour les élections européennes (2004), que le Général a pris à ce point conscience de la nécessité de relever les deux défis suivants :

- « Réconcilier les amis des pêcheurs avec les amis des poissons »
- « Réconcilier les scientifiques avec les pêcheurs »

Ainsi, c'est à Lorient que le Général s'était engagé, s'il était élu député européen, à travailler de façon active sur le thème de la pêche en ayant ces deux objectifs comme principes de son action.

En effet, face à la diminution de la ressource liée à la surpêche, à la pollution climatique (entraînant le déplacement du plancton), etc., on ne peut avoir uniquement comme politique la limitation du nombre de bateaux. Les Japonais ont par exemple créé des récifs artificiels.

² Instrument Financier d'Orientation pour la Pêche

³ Cf. Livre vert, *L'avenir de la Politique commune de la Pêche*, Commission Européenne, 2001, disponible sur http://ec.europa.eu/fisheries/publications/reform/green_paper_fr.htm#volume1

⁴ Cf. Le Livre bleu pour une politique maritime, *Une Politique maritime intégrée pour l'Union Européenne*, Commission Européenne, 2007, disponible sur http://ec.europa.eu/maritimeaffairs/ppt_pres_fr.html

Il est également essentiel de préserver la pêche artisanale. Il faut enfin, comme cela a déjà été souligné, avoir une gestion intégrée du littoral.

Le Général conclut en souhaitant un bon travail aux membres de la Commission. Il est important que ceux-ci se mettent dans une posture d'apport (d'idées, de contributions, de contacts, etc.) et non pas dans une posture d'attente.

Au vu des thèmes qui viennent d'être rapidement esquissés, le Groupe projet a la possibilité de formuler des propositions originales.

3. Cadrage thématique du Groupe projet Politique de la Mer

Alexis BLANC renvoie à alors à la note de « pré-cadrage » qu'il a distribuée à tous les participants. Celle-ci rappelle que l'Europe est intimement liée aux mers et aux océans qui l'entourent et que cette relation ne se limite pas uniquement aux secteurs du transport ou de la pêche et à leurs activités connexes : elle concerne également la construction navale et les ports, l'équipement maritime, la production d'énergie en mer, le tourisme maritime et côtier, l'aquaculture, les télécommunications sous-marines, la biotechnologie « bleue » et la protection du milieu marin.

La croissance rapide de ces activités permet à l'Europe de demeurer le numéro un mondial de l'économie maritime, avec son imposante flotte, son secteur des transports dynamique, ses bateaux de croisière dernier cri et ses nombreux ports. Cependant, face à la concurrence acharnée créée par la mondialisation, ce leadership ne peut pas être considéré comme acquis.

Les énormes progrès technologiques, les effets du changement climatique et la croissance de la population côtière se sont combinés pour accroître la pression sur les ressources disponibles, particulièrement par rapport à la pêche, au transport, à la navigation récréative et à l'exploitation du pétrole et du gaz, ainsi qu'au milieu marin lui-même.

Le Groupe projet devra élaborer des propositions pour promouvoir une stratégie européenne plus globale, rassemblant les politiques maritimes et la politique environnementale liée aux mers d'Europe des Etats membres.

Une liste de thèmes de travail est ensuite proposée aux participants, chargés de l'amender ou/et de la compléter.

Michel ALMOZOR, ancien Conseiller municipal de Saint-Nazaire, propose d'ajouter les problématiques liées à la construction navale, à la politique européenne dans ce domaine et à aux chantiers maritimes. En complément, René GABORIT, Vice-président du Mouvement Démocrate de Vendée et ancien candidat à la Mairie des Sables-d'Olonne, propose d'élargir ce thème à la construction de bateaux en y intégrant les bateaux de plaisance, dont l'activité est de plus en plus délocalisée en Chine.

Didier JEAN, membre de la Conférence nationale, rappelle l'importance de la question de la gouvernance et des subsidiarités nécessaires ainsi que du « travailler ensemble ». En effet, pour l'homme de la rue, « Bruxelles, c'est le libre échange ». Dans le domaine de la pêche, cette affirmation prend son sens dans la politique des quotas et dans la manière dont ils sont décidés par un « corps intermédiaire », perçus par les pêcheurs d'abord, les citoyens ensuite, comme « éloigné des réalités du terrain ». Le Groupe projet devra donc aussi s'interroger sur le sens à donner au libre-échange en matière de pêche.

D'autres thèmes sont également proposés, parmi lesquels les clusters maritimes, les alliances entre partenaires publics et privés, les aires maritimes protégées et les récifs artificiels (il en existe actuellement 2 en France dont 1 au Croisic).

Sont également évoquées l'aquaculture, la gestion intégrée du littoral, les accords de pêche, les agences d'accréditation, les gardes-côte européens, l'eau territoriale européenne et les questions d'éducation des citoyens (aux saisons, à l'organisation des marchés, à la tradition et à la cuisine), et des jeunes pêcheurs.

4. Liste des thèmes de travail retenus

Le Groupe projet travaillera lors des prochaines séances sur les thèmes suivants :

1) La politique de la pêche

- La protection des ressources halieutiques dans les eaux internationales
 - La suppression de la pêche illicite, non déclarée et non réglementée
 - La suppression des pratiques de pêche destructrices
- L'amélioration de la situation des pêcheurs en mer

2) La politique portuaire, des transports maritimes et des navires

- La politique portuaire
- La création d'un espace européen de transport maritime sans frontières
- Le développement du transport maritime, solution de rechange durable et compétitive au transport routier
- La pollution de l'air par les navires
- La construction des bateaux (navires et bateaux de plaisance)
- Les agences d'accréditation
- Le démantèlement des navires

3) La politique de la mer durable

- L'utilisation durable des océans et des mers
- L'utilisation durable de l'espace maritime
- L'aquaculture
- L'éducation des citoyens (saisons, organisation des marchés, tradition et cuisine) et des pêcheurs
- Le tourisme maritime durable
- La protection de la haute mer
- Les infrastructures et les ressources de l'énergie maritime
- L'adaptation au changement climatique et son atténuation
- Les politiques de réduction des risques
- Le piégeage et le stockage du carbone

4) La politique de qualité de vie dans les régions côtières

- La gestion intégrée du littoral
- Les gardes-côte européens

5) La coordination des politiques maritimes des Etats membres

- La gouvernance et ses subsidiarités nécessaires
- La cohérence et la compatibilité des législations nationales
- La simplification et la rationalisation réglementaires
- La politique d'innovation et de recherche maritime européenne
- Les clusters maritimes
- L'échange des meilleures pratiques

6) L'Europe maritime et le monde

- La place de l'Europe dans les affaires maritimes internationales
- La politique maritime et le dialogue avec les pays tiers qui partagent des mers régionales
- La politique maritime des régions ultra périphériques et des îles d'Europe
- L'eau territoriale européenne
- Les accords de pêche

5. *Contacts et planning*

Le Général Philippe MORILLON, Député Européen, Président de la Commission Pêche du Parlement Européen et Coordinateur du Groupe projet Politique de la Mer est joignable par mail à philippe.morillon@europarl.europa.eu.

Alexis BLANC, animateur du Groupe projet est joignable par mail à alexis.blanc@alexis-blanc.fr.

Dans un souci d'efficacité, nous vous remercions de privilégier l'adresse mail dédiée au Groupe projet pour l'envoi de vos contributions
mer-peche@democrates-en-europe.eu

La prochaine réunion est prévue le jeudi 4 décembre, à 17h30 heures au siège du Mouvement Démocrate à Paris. Elle traitera du premier thème de travail retenu : la politique de la pêche.

Elle sera suivie d'une réunion décentralisée à Saint-Nazaire le samedi 13 décembre pour laquelle des précisions vous seront prochainement données.